

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 5 décembre 2025,
Délibère :

B/2025/092 : **Strasbourg - Cronembourg - 8 rue Kepler : Acquisition de 24 logements en VEFA. Autorisation d'acquisition**

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition auprès du promoteur Nexity Immobilier, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 24 logements situé 8 rue Kepler (lot A1) à Strasbourg, comprenant 12 places de stationnement et un Local Commun Résidentiel, pour un prix d'acquisition total de 3 307 672,50 € HT.
 - Pour les 24 logements en PLS séniors y compris 12 places de stationnement en extérieur : 1 241,95 m² SHAB x 2 550 € HT, soit 3 166 972,50 € HT (TVA 10 %)

- Pour le Local Commun Résidentiel : 56,28 m² SHAB x 2 500 € HT SU, soit 140 700,00 € HT

Les études étant en cours, sur une base de 1 298,23 m² SHAB, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5% d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser l'établissement de l'acte de vente définitif,
3. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
4. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
5. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme